

Var-matin grand toulon

vendredi 5 février 2016

Le grand quotidien du Sud-Est

varmatin.com

LE PRADET



La Colle Noire ravagée par les chenilles p 2-9

JUSTICE

Il filmait sous les douches au conseil départemental p 7

BASKET - PRO B

HTV : défense de perdre face à St-Chamond p 29

Laisser tomber
par Claude Weill p 20

INVISIBLES, MAIS PARTOUT DANS LE VAR Trop d'ondes?



Le déploiement de nouvelles technologies multiplie les ondes reçues au quotidien. Les électrosensibles en souffrent et sonnent l'alerte. p 2-3

Le dossier du jour

Électrosensibles, ils vivent assaillis par les ondes

À la rue, depuis l'arrivée des compteurs

Depuis début décembre, la Toulonnaise Annie vit un calvaire. Les nouveaux compteurs installés dans son immeuble lui déclenchent des symptômes intolérables. Elle ne vit plus chez elle.



Parfois, c'est comme si sa tête était prise dans un étou. D'autres, ce sont des sensations inflammatoires dans la gorge et les poumons. Ou des décharges. Ou bien encore, des maux de tête intolérables. « C'est clair. Dès le 7 décembre, j'ai commencé à me sentir mal. Depuis le 9 décembre, je ne dors plus chez moi ».

Bien qu'elle ait un logement bien à elle, Annie, la Toulonnaise, ne fait plus que passer à son domicile. « Je calcule tous mes gestes avant de rentrer chez moi. Parfois j'y reste dix minutes, parfois une demi-heure. Je fais le minimum ».

Le 9 décembre, c'est la date de la fin de l'installation des nouveaux compteurs Linky d'ERDF, dans son immeuble, quartier Claret à Toulon. Ce sont parmi les tout premiers du département (1). Selon Annie, la technologie CPL (2) est responsable de ses troubles, subits et inédits. Elle qui ne se décrivait pas comme une « électrosensible », terme qui désigne les personnes dont les organismes sont perturbés par les ondes électromagnétiques.

« Je supporte les antennes relais de téléphonie, la 4G, analyse-t-elle, c'est bien

le compteur et cette technologie qui ont déclenché mes symptômes ». C'est une certitude chevillée au corps.

Depuis, Annie a envoyé à Erdf l'attestation de son médecin, qui « certifie que, depuis l'installation des compteurs Linky, elle ressent des difficultés pour se déplacer, [et a] les muqueuses de la gorge sèches ». Et en conclut qu'il « serait nécessaire de remettre les autres [les anciens] compteurs ».

Par principe de précaution, Annie avait envoyé un courrier en A/R à Erdf, pour refuser le nouveau compteur. Mais dans son voisinage immédiat, une soixantaine de compteurs a été installée, sans compter l'immeuble mitoyen au sien, qui est lui aussi équipé. « Cela a aggravé ma situation », observe-t-elle.

Employée municipale à la mairie de Toulon, Annie en est réduite à dormir chez des amis, ici ou là, et se qualifie de SDF. « Ma vie est un enfer, les radiofréquences n'ont pas de frontière. Je mange le soir dans un abris, en plein hiver.

“ Je supporte les antennes relais, la 4G, mais pas cette technologie-là ”

Je vis au jour le jour. Je fais des démarches ».

Son ultime espoir est d'en appeler aux élus, car les compteurs électriques appartiennent aux collectivités locales et ne sont que concédés à Erdf. Les municipalités ont donc le pouvoir de refuser les boîtiers jaunes, à condition d'en voter la résolution en conseil municipal.

C'est la démarche (entamée ou aboutie) de neuf communes en France, qui citent toutes le principe de précaution sur la santé de leurs habitants. Dont le petit village de Lieuche, dans le Mercantour (Alpes-Maritimes).

1. Le premier compteur Linky a été installé le 1^{er} décembre 2015 à Toulon.

2. Avec le courant porteur en ligne (CPL), les câbles électriques sont utilisés pour transporter des informations, comme le ferait un réseau informatique.